

de la population indienne. Ces chiffres font au total \$99,307, ce qui représente le montant versé pour les secours en 1956. J'en croyais à peine mes yeux, car la plupart des réserves ont sur leur territoire d'immenses richesses potentielles non exploitées. Partout où l'on accorde des secours, on démoralise les secours. Nous en avons fait l'expérience au cours de ces années de famine, les années trente, où le peu d'allègement que nous avons accordé ne faisait que démoraliser la jeunesse de notre pays. Je dirai que si nous ne pouvons faire mieux que d'accorder des secours à notre population indienne, nous sommes tombés bien bas, tombés si bas que nous devrions en avoir honte.

En quoi consistent ces secours? Une personne reçoit: 24 livres de farine; 6 livres d'avoine roulée; 1 livre de poudre à pâte; 1 livre de thé; 2 livres de sucre; 3 livres de saindoux; 5 livres de haricots secs; 2 livres de riz ou de pommes de terre; 1 livre de fromage; pour la viande ou le poisson: \$2.50; pour le sel: 10c. par mois; pour les allumettes: 10c. par mois; 9 boîtes de tomates ou de jus de tomates; 1 livre de lait ou de son équivalent sous forme de poudre ou de lait condensé pour chaque enfant de famille indigente. Voilà le secours accordé.

Lors de l'une de mes visites à l'agent de la Division indienne à Battleford, celui-ci s'est plaint de ce que des Indiens, pour qui il avait obtenu de l'emploi au service du chemin de fer pas très loin de chez eux, avaient quitté leur poste après trois ou quatre jours. Personne ici n'a peut-être travaillé manuellement plus que moi, monsieur le président, et je suis certain que si, travaillant à des entreprises de construction, je devais me contenter de ces rations, je ne pourrais également résister plus de deux ou trois jours. En effet, comme le savent ceux d'entre nous qui ont travaillé de leurs mains, on ne peut résister si on est mal nourri. Cette idée de secours me répugne donc, surtout, comme je l'ai dit il y a quelques instants, quand ces réserves offrent des possibilités d'enrichissement considérables.

Je vais parler d'une des réserves les plus arriérées de ma circonscription. Elle porte le nom de réserve du Faisan-Rouge. Sa population est de 220 personnes et sa superficie totale, de 24,328 acres, dont 8,502 sont cultivables, le sol étant bon. Je suis allé plusieurs fois dans cette réserve. L'été dernier, j'y suis allé deux fois accompagné du chanoine Widkenden et le chanoine et moi l'avons visitée avec soin. Nous avons conclu qu'il serait très facile pour le ministère d'y entreprendre un programme de mise en valeur, comportant du travail et des salaires, de

nature à procurer de l'emploi aux Indiens. De cette façon, nous pourrions mettre de côté cette méthode des rations.

Je ne sais pas combien de temps encore les Canadiens voudront continuer à fournir des rations aux Indiens, comme cela se fait depuis plus d'un siècle. A mon avis, à moins de prendre quelque mesure sans retard, bien des gens vont se demander pourquoi ils doivent payer de lourds impôts sur le revenu pour acheter des vivres à nos Indiens. Je sais qu'il s'agit d'un problème difficile. J'en ai saisi la difficulté en allant dans les diverses réserves. Il y a d'abord les antécédents de l'Indien qui ne s'est jamais habitué à occuper un emploi stable. Autrefois, il travaillait dur pendant quelques jours, à l'époque de la chasse du bison. Il en abattait un grand nombre. Il faisait fumer ou sécher la chair et préparait les peaux. C'est à peu près tout ce qu'il avait pour vivre. Pendant quelques jours ou quelques semaines par année, l'Indien travaillait dur, mais il ne faisait rien le reste du temps. Il faut donc qu'il conçoive la vie tout autrement. Il faut lui apprendre que, dans le monde d'aujourd'hui, la chasse n'existe plus, qu'il n'y a plus pour lui cette vie facile qui consistait à travailler dur pendant quelque temps et à se reposer le reste du temps. Il nous faut lui faire comprendre (et je dis cela aux Indiens toutes les fois que je m'entretiens avec eux) que le moment est venu de s'éveiller, de faire preuve d'initiative et de vouloir améliorer son sort.

Un jour que je me trouvais dans cette réserve, l'été dernier, une femme qui faisait partie du conseil et le chef nous ont entretenus pendant deux ou trois heures. La femme nous a dit: "Il y a environ une heure, je me trouvais à la maison de l'institutrice. C'était à l'heure du dîner. J'aimerais bien pouvoir prendre un repas comme celui qu'elle prenait." Ces gens-là ne prennent jamais un bon repas. Je lui ai dit: "Si nous pouvons amener le Gouvernement à lancer un programme de travail et de salaires, à mettre votre réserve en valeur, allez-vous nous appuyer? Voulez-vous prendre de bons repas? Voulez-vous de bonnes maisons? Si vous souhaitez ces choses, vous pouvez les obtenir. Je suis sûr que le gouvernement du Canada, quel qu'il soit, vous aidera à les obtenir, si vous démontrez que vous voulez vous aider vous-même."

Je disais tantôt que certaines de ces réserves ont rétrogradé. Celle dont je parle comptait 300 têtes de bétail il y a vingt ans. Aujourd'hui, elle n'en compte plus qu'une centaine. Elle pourrait en nourrir de 2,000 à 3,000. On pourrait y cultiver de 1,000 à 2,000 acres et, bien surveillée, l'entreprise serait fructueuse.